

Nouvelles recommandations pour le traitement du diabète

Compte Test - 2013-03-07 18:47:00 - Vu sur pharmacie.ma

La Haute Autorité de santé (HAS) a publié le mois dernier de nouvelles recommandations sur la «stratégie médicamenteuse du contrôle glycémique du diabète de type 2». Il s'agit de bien traiter les patients, mais sans excès.

En effet, pour de nombreux patients, il est possible de ramener le taux moyen de glucose à des taux plus raisonnables, ce qui réduit les méfaits du sucre sur les parois des vaisseaux. Par les modifications de l'alimentation, un peu d'activité physique et, si cela ne suffit pas, par un traitement oral avec un médicament antidiabétique. Dans d'autres cas, en particulier si les glycémies restent élevées en dépit d'au moins deux médicaments antidiabétiques oraux, l'insuline peut permettre de mieux équilibrer le diabète.

«Dans les nouvelles recommandations de la HAS, explique le Dr Grouchka, nous avons conservé la notion d'objectif cible, qui est le taux moyen de sucre dans le sang que l'on veut atteindre en fonction du patient. Mais les objectifs sont moins sévères que dans les recommandations précédentes de 2006.»

En 2008, contre toute attente, une étude baptisée Accord (Action to control cardiovascular risk in diabetes) a montré que l'on aboutissait à deux fois plus de morts lorsque l'on abaissait l'HbA1c d'un diabétique en dessous de 6 % par un traitement intensif au lieu de se contenter d'un taux entre 6 et 7 %! On observait aussi trois fois plus d'hypoglycémies sévères nécessitant une assistance médicale.

Tenant compte de ce changement majeur, la HAS choisit donc de fixer à «moins de 7 %» l'objectif d'HbA1c à atteindre pour la plupart des patients. Chez les personnes âgées, pour peu qu'elles soient en mauvais état de santé et dépendantes, la HAS est encore plus prudente: «On peut se contenter d'une HbA1c inférieure à 9 %», précise le Pr Hector Falcoff (Paris), coprésident du groupe de travail de la HAS.

L'objectif reste strict (moins de 6,5 % d'HbA1c) pour une personne nouvellement diagnostiquée, sans antécédent cardio-vasculaire et dont l'espérance de vie est encore longue. Pour atteindre les nouveaux objectifs, il existe de nombreux médicaments dans l'arsenal thérapeutique. Ce dont se félicite Dominique Maraninchi, directeur de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM): «Notre objectif est d'offrir des médicaments pour améliorer la santé des patients.» Les médecins disposent désormais, grâce à cette recommandation conjointe HAS-ANSM, d'une hiérarchisation de l'usage des médicaments qui positionne en particulier les nouveaux antidiabétiques en seconde ou troisième ligne.